

# France : 156 000 emplois restent vacants

Le chômage culmine à 8,7% en France, et pourtant, de nombreux emplois restent inoccupés. 156 300 postes étaient ainsi à pourvoir à la fin du deuxième trimestre 2018, annonce le ministère du Travail.

Emplois vacants : le secteur tertiaire et l'industrie en tête du palmarès

Le marché du travail attend toujours ses héros. 1,2% des emplois n'étaient pas occupés à fin juin 2018 en France : cela peut paraître peu, mais en chiffres absolus, ce sont tout de même 156 300 postes qui n'étaient pas pourvus. Les secteurs où le taux d'emplois vacants est le plus élevé sont les activités spécialisées, scientifiques et techniques (1,89%), l'information et communication (1,74%), l'hébergement et restauration (1,65%), la santé humaine et action sociale (1,64%), les arts, spectacles et activités récréatives (1,37%) et les activités financières et d'assurance (1,35%).

En chiffres absolus, les secteurs qui dénombrent le plus d'emplois vacants sont le tertiaire marchand (100 754 postes sont à pourvoir), l'industrie (31 458), l'industrie manufacturière (29 969), les activités spécialisées, scientifiques et techniques (18 520), l'information et communication (11 584) et l'hébergement et restauration (11 392).

Les difficultés de recrutement sont particulièrement prononcées dans plusieurs métiers précis

Ces chiffres correspondent vaguement aux résultats de l'enquête « Besoins en main d'oeuvre », publiée par Pôle emploi en avril 2018. Hors contrats saisonniers, les métiers pour lesquels les employeurs ont notifié le plus de projets de recrutements étaient les agents d'entretien de locaux, les aides à domicile et aides ménagères, les aides et apprentis de cuisine, employés polyvalents de restauration, les aides-soignants, ainsi que les ingénieurs et cadres d'étude, RD en informatique et chefs de projets informatiques.

Les métiers dans lesquels le recrutement est estimé le plus difficile par les employeurs sont les charpentiers, les régleurs, les couvreurs, les chaudronniers, les serruriers, les dentistes, les tuyauteurs, les carrossiers automobiles, les dessinateurs en électricité et électronique et les personnels navigants de l'aviation.